

# Des brebis sous les châtaigniers



**Le pâturage maîtrise l'enherbement et limite le nombre de broyages. Les arbres doivent être protégés ou bien de taille suffisante afin de ne pas être endommagés par les brebis.**



## Des éleveurs ovins et castanéculteurs témoignent

### Julien Pillard à Glandon (87)

40 brebis  
12 hectares  
de châtaigniers



« Depuis que je fais pâturer deux hectares de châtaigniers en pâturage tournant, j'économise les passages de tondeuses annuels à raison d'une heure par hectare à chaque tonte. C'est pour cela que j'ai acheté des brebis mais je n'en ai pas assez pour tout faire pâturer. Selon moi, la race de brebis Shropshire est la race la plus adaptée. »

### Nicolas Dugot à Saint-Germain-les-Belles (87)

710 brebis  
46 hectares  
de châtaigniers

« Je fais pâturer les châtaigneraies de septembre à mai. J'arrête en période de sève montante, car les brebis sont attirées pour venir attaquer les feuilles et le tronc. Selon moi, le pâturage est positif car je n'utilise plus de produit phyto. Je fais également des économies de charges de mécanisation et de gasoil. L'idéal serait de trouver un système efficace de protection des arbres. »

# Pour l'éleveur ovin, de l'herbe toute l'année sauf en automne

## [ Une ressource fourragère en quantité variable ]

Dans la mesure où elle est courte et feuillue, la valeur alimentaire de l'herbe présente sous les châtaigniers est, en règle générale, de bonne qualité. Cette ressource convient ainsi à tous les stades physiologiques, y compris les brebis qui allaitent leurs agneaux. Les règles de pâturage sont les mêmes que celles des prairies :

- Un niveau de chargement instantané (densité d'animaux à un moment donné) d'environ 80 brebis par hectare,
- Un temps de séjour par parcelle entre 5 et 8 jours,
- Une hauteur de sortie de 5 cm au moins, sauf lors du pâturage avant la récolte où l'herbe peut être beaucoup plus rase.

Le premier critère de variation du rendement en herbe sous les châtaigniers reste la frondaison des arbres (ensemble de leur partie aérienne). Plus elle est abondante, moins la ressource herbagère est importante. La présence ou non de l'irrigation reste le second critère qui influe sur la quantité d'herbe disponible pour les brebis.

## [ Surveiller les brebis ]

Il est nécessaire de vérifier en permanence que les brebis ne mangent pas l'écorce des arbres. La Shropshire est une race réputée pour ne pas s'attaquer aux arbres. Des expériences positives sont également réalisées avec d'autres types génétiques. Par ailleurs, un apprentissage à la clôture électrique est fortement recommandé. Enfin, même si l'alimentation est gratuite, les temps de visite journaliers et coûts de déplacement imposent que la zone de pâturage ne soit pas trop éloignée du site de l'exploitation de l'éleveur et que la parcelle soit clôturée.

## [ Sanitaire : les précautions à prendre ]

Il est impératif d'adapter les périodes de pâturage avec celles des traitements des châtaigniers (voir avis du spécialiste).

Par ailleurs, si un semis est programmé dans les inter-rangs, préférez les variétés fourragères à celles typées pour l'engazonnement. Ces dernières sont en effet susceptibles d'héberger des moisissures produisant des mycotoxines qui peuvent entraîner des phénomènes de photosensibilisation chez les animaux.

### L'avis d'un spécialiste



**Didier Méry**  
Chambre d'agriculture  
de Dordogne

« En matière de toxicité pour les brebis, les connaissances concernant les molécules utilisées en traitement des châtaigneraies, essentiellement pour la lutte contre le carpocapse de la châtaigne, sont inexistantes. Par précaution, un délai de 2 à 3 semaines est recommandé pour la totalité des insecticides utilisés. »



### Points de vue d'éleveurs

« Le pâturage sous les châtaigniers est conduit de la même façon que sur les prairies. »

« Il faut être vigilant sur la protection des arbres : l'animal est plus fort que l'arbre. »

« La parcelle de châtaigniers est intégrée dans le cycle de pâturage, au même titre qu'une prairie. »

# Pour le castanéiculteur, économiser des passages de broyeur

## [ 2 ou 3 broyages en moins ]

Afin de limiter la concurrence de l'enherbement pour l'eau et les éléments nutritifs vis-à-vis des arbres, sa maîtrise est nécessaire du printemps et jusqu'à la récolte. Lorsque la pluviométrie est régulière et a fortiori si la châtaigneraie est irriguée, les brebis peuvent pâturer de 4 à 5 fois au printemps et en été puis reprendre en automne. Jusqu'au 15 septembre, seulement un ou deux broyages des refus sont alors nécessaires. Cela représente une économie de 80 % du temps de broyage par rapport à une châtaigneraie non pâturée. Le broyage avant récolte reste toutefois nécessaire. En effet, la récolte mécanique nécessite un enherbement le plus court possible. Quant à l'apport de fertilisation via les crottes des brebis, il n'a pas été quantifié.

## [ Une diminution de l'inoculum ]

Lors des récoltes manuelles des fruits, les brebis mangent les châtaignes chutées et la larve du carpocapse qui y est logée. Cela peut participer à la réduction de l'inoculum de ce ravageur.

### Points de vue de castanéiculteurs

« Pour résoudre le problème des crottes à la récolte, je sors les brebis 3 semaines avant et je passe la tondeuse en ramassant l'herbe (et les crottes avec). »

« Je ne sais pas si c'est parce qu'on n'utilise plus de produit phyto depuis que les brebis pâturent mais les coccinelles sont réapparues. »

## [ Protéger les jeunes arbres et la prochaine récolte ]

La protection des arbres doit être maintenue jusqu'à ce qu'ils aient atteint une taille suffisante, c'est-à-dire en général à 8 ou 10 ans (voir photos). De plus, il est obligatoire de sortir les brebis 3 semaines à un mois avant la récolte pour éviter que les crottes ne salissent les châtaignes. Une attention particulière doit également être portée au système d'irrigation afin que les brebis ne les endommagent pas. Enfin, si les brebis stationnent pendant plusieurs mois sur la même parcelle, les arbres situés sur la zone de couchage peuvent périr suite aux excès de déjection.

**ASTUCE :**  
un bon paillage à l'intérieur de la zone clôturée autour de l'arbre empêche la pousse des adventices et règle le problème de l'entretien.

## [ Des modes de protection possibles en images ]



Protection : en ursus.



Protection : en tubex.

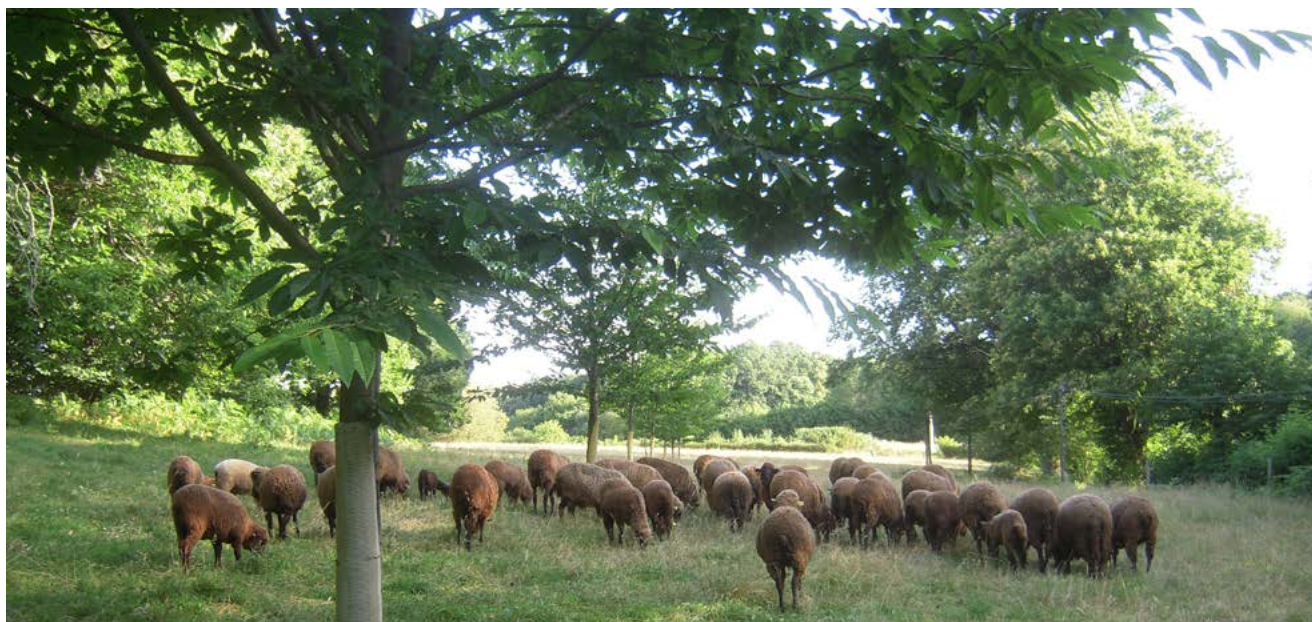
Protection électrique.



# Calendrier de pâturage des châtaigneraies

MOIS >	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Pâturage des brebis	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓*	✓ x	✗	✓	✓

\* : pour les châtaigneraies traitées, arrêt du pâturage 2 à 3 semaines après chaque traitement contre le carpocapse de la châtaigne.



En résumé, les **points clés** de la technique :

- Des châtaigneraies enherbées de plus de 8-10 ans ou bien équipés d'un mode de protection
  - Une surveillance régulière afin que les brebis n'attaquent pas les arbres
- Des brebis enlevées des châtaigneraies 3 semaines avant la récolte pour éviter les souillures des fruits par les crottes



Retrouvez tous les livrables du projet Brebis\_Link sur les sites des différents partenaires.

Fiche réalisée à partir de 4 enquêtes. Avec nos remerciements aux personnes enquêtées.

Rédaction : Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO, en collaboration avec Philippe Tyssandier (Chambre d'agriculture du Lot), Camille Ducourtieux, Didier Méry et Bernadette Boisvert (Chambre d'agriculture de Dordogne), et Mariette Tornier (Chambre d'agriculture de Haute-Vienne)

Mise en page : Maryse Gounaud (Chambre d'agriculture de Dordogne).

Crédits photos : Chambres d'agriculture Dordogne (Didier Méry) et Haute-Vienne.

Juillet 2020 - N°PUB : 0020301054 - N°ISBN : 978-2-7148-0130-2

Partenaires techniques



Soutiens



Financé par



Avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural »